

ILS APPELLENT CELA COOPÉRATION, NOUS L'APPELONS GASPILLAGE !!!



Daniel Marie-Sainte
Conseiller municipal
RPL
Vice-président du
Conseil régional

Au lendemain de leur défaite électorale aux législatives, les dirigeants du groupe « Bâtir le Pays Martinique », à savoir le maire du Lamentin et la nouvelle présidente du conseil général, par ailleurs sa deuxième adjointe, sont allés faire leur carnaval à Santiago de Cuba.

Prenant le prétexte de fêter les 15 ans de jumelage entre Le Lamentin et cette ville cubaine, ils sont partis faire du tourisme à Cuba du 3 au 9 juillet, aux frais des contribuables martiniquais, avec un groupe de plus de 300 personnes !

Nous avons appris que cette manifestation a coûté globalement 600.000 € (près de quatre millions de francs !) aux contribuables martiniquais, par l'intermédiaire des finances publiques de la ville du Lamentin, du conseil général et du conseil régional !

Dans le même temps, les agissements du maire, en tant que président de la SEMAVIL, nous préparent des lendemains difficiles pour les finances de la commune.

Il faut savoir que la ville du Lamentin est actionnaire largement majoritaire de la SEMAVIL. Elle détient plus de 80 % du capital social.

Nous savons aujourd'hui que :

- La SEMAVIL a terminé l'année 2010 avec un compte d'exploitation déficitaire.

- La SEMAVIL doit faire face à des dettes colossales qu'elle ne peut assumer seule.

- La ville du Lamentin a dû rembourser en lieu et place de la SEMAVIL une somme de 89.402,36 € pour faire face à « la mise en jeu de la garantie d'emprunt accordée à la SEMAVIL à la demande de la Caisse d'Épargne », car la SEMAVIL n'a pas pu rembourser ses emprunts !

- Pour tenter de redresser la situation financière de la SEMAVIL, son conseil d'administration a décidé de procéder à une augmentation du capital social en le portant de 3,2 M€ à 6,5 M€, avec un apport d'argent de la CACEM et de la ville du Lamentin.

- Cette question n'a jamais été débattue au sein du conseil muni-

cipal du Lamentin ; cette augmentation de capital est décidée en violation totale de la loi. En effet, l'article L 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « la modification de la composition du capital social de la SEM locale ne peut intervenir sans une délibération préalable de l'assemblée délibérante de la Collectivité ». Depuis notre arrivée au conseil municipal en mars 2008, le maire n'a jamais accepté de débattre de la situation financière de la SEMAVIL, malgré nos interpellations répétées.

Dans le même temps nous déplorons que de nombreux projets confiés à la SEMAVIL, tels l'aménagement du quartier Vieux-Pont ou celui du quartier Calebassier, sont en panne depuis plusieurs années !

Nous devons redoubler de vigilance pour mettre fin au gaspillage de fonds publics à la mairie du Lamentin !

A bas les profiteurs!

LA SANTÉ DES MARTINIQUAIS EST HYPOTHÉQUÉE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Un rapport (tenu au secret pendant huit mois) a été publié en 2010 suite aux recherches menées en Guadeloupe, qui est quatre fois moins polluée que la Martinique, où on démontre le lien entre chlordécone et cancer de la prostate. Cette maladie concerne 3,3 % de la population martiniquaise. En effet, dès 1968 une commission officielle avait conseillé l'interdiction du produit. Et en 1976, les Etats-Unis l'ont effectivement interdit. En 1977 et 1980, deux rapports officiels ont prouvé la nature polluante de ce produit. Et en 1979, un organisme américain de recherche sur le cancer l'avait classé comme étant potentiellement cancérigène. Les pouvoirs publics français ont toujours écouté les pollueurs, jamais les victimes.

2. Malgré le fait que les terres martiniquaises soient polluées, non seulement par le chlordécone mais également par nombreux autres produits phytosanitaires, le gouvernement vient de permettre la poursuite de l'épandage aérien. Pourtant, le président de l'ordre des médecins de la Martinique, le docteur Raymond Hélénon, confirme, dans un communiqué, l'opposition de cet organisme à la poursuite de cette pratique, qui utilise des produits aussi dangereux que tous les autres. Cette prise de position fait suite à celle du docteur Josiane Jos-Pelage, présidente de l'Association Médicale Pour la Sauvegarde de la Santé et de l'Environnement.

3. Des études françaises ont montré la présence de résidus de médicaments dans l'eau de robinet. Et même d'héroïne et de cocaïne ! Les stations de traitement ne filtrent pas ces produits. Des mesures ont été faites en France entre 2006 et 2007 et une vingtaine de substances ont été trouvées dans les eaux « potables ». L'alerte a été donnée, mais les pouvoirs publics n'ont pas réagi ; aucune réglementation n'impose la surveillance de ces produits dans l'eau du robinet !

4. Souvenez-vous de l'amiante ? du sang contaminé ? du Médiator ? du PIP (implants silicone) ?

Décidément, les autorités françaises ne font pas grande chose pour protéger notre santé.

FUNESTE SAISON

Publié par le
Rassemblement
Populaire Lamentinois
0696 31 64 24

LA PERMANENCE DU MIM

5 rue des Barrières
Daniel Marie-Sainte reçoit
tous les jeudis de 16h00 à
18h00, sauf le dernier
jeudi du mois

Cette funeste saison !!! Elle a commencé peu de temps avant janvier 2010 pour se confirmer en pleine période électorale de la même année et depuis nombreux, très nombreux, sont les Martiniquais qui ont été, et le sont encore, défaits, ahuris, insultés, indignés de cette méthode funeste utilisée amplement, aisément et sans aucune scrupule par nombre de personnalités que l'on croyait digne de respect dans notre pays.

Sous la couverture de l'expression « nouvelle gouvernance », terme ramassé dans les discours occidentaux, s'est vu utilisé chez nous ipso facto contre le peuple. Mensonges, propagande funeste, pratiques de gangsters ont été leur fort. Aujourd'hui les conséquences sont là ; un sentiment de dégoût se répand chez le peuple, la confiance mutuelle s'effrite, la marche vers la responsabilité

populaire est affaiblie.

Cette funeste saison est arrivée d'un côté avec une horde de politiciens potiches, épaulée de supplétifs universitaires et quelques « ...logues » bloqués au stade de lettrés, et de l'autre des affairistes sauvages, soucieux de leurs intérêts personnels. Leur rôle ? Nous maintenir à l'état nul, de troupeau effarouché, toujours sur le qui-vive sans le temps de penser donc de construire. Pour y arriver, ils doivent d'abord saccager ces laborieuses années d'effort de la part des filles et fils sincères de ce pays, qui ont donné l'essentiel de leur vie à créer les conditions d'une concorde nationale martiniquaise.

Cette funeste tentative de porter atteinte à notre prise de conscience collective est manifeste et devra être condamnée.

Alex Gorse

LA SITUATION À LA SEMAVIL ? LE MAIRE DU LAMENTIN DOIT S'EXPLIQUER

La Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville du Lamentin (SEMAVIL), par le biais de sociétés-filiales, gère depuis une dizaine d'années deux hôtels : l'un au Diamant (le Diamond Rock), l'autre à l'Anse à l'Ane (le Club des Trois Ilets).

Depuis plus de dix ans, ces hôtels n'ont bénéficié d'aucune réhabilitation. La qualité de l'hébergement se dégrade. Les recettes des hôtels ne couvrent plus leurs dépenses.

Leur gestion est largement déficitaire et à plusieurs reprises l'opinion publique martiniquaise est interpellée par les employés de ces hôtels parce que leurs salaires ne leur sont pas versés.

Plus grave encore, les cotisations sociales et fiscales ne sont pas payées depuis de nombreux mois !

Résultat : la SEMAVIL ne peut recevoir de subventions publiques pour rénover les hôtels afin de faire revenir la clientèle et par là augmenter ses recettes propres.

Voilà les faits dont le président de la SEMAVIL, par ailleurs maire du Lamentin, refuse de débattre devant le conseil municipal.

Une fois de plus, les employés des deux hôtels, après avoir vainement attendu leurs salaires des mois de juillet et d'août 2012, décident d'arrêter de travailler gratuitement et demandent à rencontrer le président de la SEMAVIL. Pendant plus d'une semaine, celui-ci se cache. Lui, d'habitude si bavard, refuse toute interview à la presse !

Il a fallu que je révèle à la presse la situation financière déplorable dans laquelle sa gestion hasardeuse avait placé la SEMAVIL pour qu'immédiatement il crie à la « manipulation politique » (sous-entendu des Patriotes martiniquais et leurs alliés) !

Le jeudi 23 août, soit plus d'une semaine après le début du conflit, pressé par les employés grévistes qui sont venus au Lamentin assiéger les bureaux de la SEMAVIL, le maire-président ouvre enfin les portes de son bureau aux caméras de la télévision publique.

Et, par un tour de passe-passe dont il a le secret, devant les journalistes, il téléphone au trésorier-payeur du Lamentin pour que de l'argent soit versé sur le compte de la SEMAVIL afin que les salaires des employés des hôtels soient, enfin, payés !

Il présente même à la caméra une copie d'un mandat qu'il a signé en tant que maire du Lamentin pour que des sommes lui soient versées en tant que président de la SEMAVIL !

Que signifie ce « *weltou* » ?

Doit-on comprendre que ce sont les contribuables lamentinois qui payent les salaires des employés des hôtels ?

Devant le conseil municipal, le maire avait déclaré que les crédits votés en faveur de la SEMAVIL étaient destinés à financer des aménagements sur le territoire de la commune.

Le maire-président doit s'expliquer sur ce micmac !